IMPORTANT

Paiement des activités :

Paiement des activités: Après réception de la facture, le paiement s'effectue à la régie de recettes située au bureau de Poste, 3 Mail de l'Aspre à Corneilla del Vercol. Permanences mardi et jeudi de 17h00 à 19h00. Possibilité de laisser votre règlement par chèque, sous enveloppe et avec le talon de facture, dans la boîte aux lettres derrière la régie de recettes, rue Saint-Christophe.

Allocataires MSA: Les tarifs sont les mêmes que ceux appliqués au quotient 1001 et plus. Demander à la MSA le formulaire « Aide aux loisirs et aux vacances 2020 » afin d'accéder à des aides complémentaires.

Inscription aux activités:

- L'inscription est obligatoire, que l'activité soit gratuite ou payante.
- Les inscriptions enregistrées sur présentation du coupon sont prioritaires, le nombre de places étant limité.
- Venez vous inscrire au moins une semaine avant la date de l'activité

Désistements/Absences :

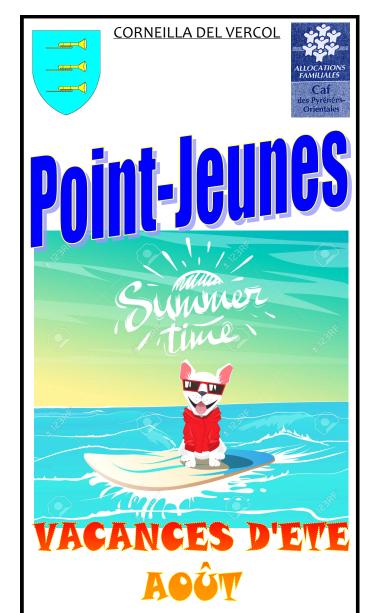
A signaler au moins 2 jours avant la date de l'activité.

Depuis le 1 septembre 2019, seuls les adhérents sont autorisés à fréquenter le Point-Jeunes et à participer aux activités.

Merci de votre compréhension.

Tarif résidents commune dégressif en fonction du quotient familial Régime Général

quotient familial	0 à 450	451 à 750	751 à 1000	1001 et plus	Extérieurs
Escape Dimension	6	12	41	15	27
Canyoning Park	6	12	14	15	27
Waterjump	8	10	11	12	22
Atelier cuisine : La Pizza !	1.50				3
AQUAJUMP Lac de Saint-Jean	2	4	4.50	5	10



Maison de la Jeunesse et des Loisirs

4 allée Paul Claudel, 66200 Corneilla Del Vercol Tél: 04.68.22.73.37 / 06.84.82.62.82 mail: mjl.corneilla@orange.fr

Ne pas jeter ce dépliant sur la voie publique. merci



